

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10.05.2023 À 15H

Aire des Monts de Guéret

1. DIRECTION GENERALE

- 1.1. Modification de la délégation du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics

2. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 2.1. Avenant au contrat de crédit-bail immobilier conclu avec la société Centre Lab
- 2.2. Demande de désaffectation d'un bien immobilier à la commune de Guéret pour une acquisition par la société Proxima

3. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 3.1. Modification des statuts de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne
- 3.2. Engagement financier diagnostic de l'assainissement de la ville de Guéret
- 3.3. Engagement sur l'accord de programmation de résilience Agence de l'eau Loire Bretagne

4. DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

- 4.1. Réactualisation du plan de financement du projet informatique de la Bibliothèque Multimédia

5. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE

- 5.1. Budget annexe assainissement – Décision modificative n°1-2023
- 5.2. Budget annexe eau potable – Décision modificative n°1-2023
- 5.3. Budget annexe Gemapi – Décision modificative n°1-2023
- 5.4. Fonds de concours 2023
- 5.5. Attribution des subventions Politique de la Ville – année 2022

6. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6.1. Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée (poste partagé entre la Direction Générale et la Direction du Développement Local Collaboratif)
- 6.2. Création de poste – Direction des services techniques régies eau et assainissement (statut de droit privé)
- 6.3. Création de poste suite à dénonciation de conventions de mise à disposition de services – Direction des Services Techniques – Régies eau et assainissement (statut de droit privé)
- 6.4. Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée – Direction des Services Techniques – Service Ingénierie Financière – Maîtrise d'œuvre et Bureau d'études

7. MOTION

- 7.1.** Motion de soutien aux missions locales de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du projet France Travail